

L'Infirmierie Protestante œuvre pour la santé en entreprise

L'établissement propose aux cadres et dirigeants des bilans de santé personnalisés et organise des journées de prévention dans les entreprises. Son directeur Thierry Degoul présente ces deux offres.

Comment est née l'idée de développer une offre de check-up pour les dirigeants et cadres ?

Nous constatons tous dans notre environnement personnel et professionnel que les dirigeants et les cadres ont du mal à prendre du temps pour faire leur suivi de santé. Nous avons donc mis en place CheckupIP, une solution de bilan de prévention personnalisé en fonction de l'âge, du sexe et des risques liés à l'environnement social et professionnel de la personne. Le manque de temps étant le principal frein des dirigeants et cadres, nous menons un diagnostic rapide mais de haut niveau car ces bilans de santé sont supervisés par les médecins internistes. Nous recevons le vendredi matin pour cette offre CheckupIP et l'ensemble des examens est effectué en une demi-journée. Un compte-rendu est communiqué le jour même et sous 8 jours nous transmettons un bilan détaillé des résultats et des recommandations personnalisées.



Thierry Degoul dirige un établissement de 372 salariés et 150 praticiens partenaires exerçants à titre libéral

La solution Checkup IP est proposée un peu en-dessous de 1 000 €. Ce tarif se justifie par l'utilisation de nos moyens techniques comme l'électrocardiogramme et les examens en laboratoire.

Vous avez également mis en place une offre en direction d'un public plus large ?

En effet, nous accompagnons les entreprises dans la mise en place de journées de prévention thématiques comme le dépistage des risques cardio-vasculaires ou la prévention du cancer du sein. Ces démarches préventives participent à améliorer la santé de tous dans

un contexte où les visites à la médecine du travail se sont espacées. Le tarif pour l'organisation de ces journées varie entre 600 et 800 €.

Comment les entreprises accueillent-elles vos offres ?

Les entreprises se préoccupent vraiment de la santé de leurs collaborateurs. Il y a d'abord une vision sociale de leur rôle d'accompagnement des salariés. Ensuite, des salariés en bonne santé, ça signifie moins d'absentéisme ou d'accidents du travail qui peuvent nuire à la performance de l'entreprise. Nous sommes en contact avec une trentaine d'entreprises intéressées par nos solutions.

■ Séverine Renard

L'ENTREPRISE : ACTEUR DE LA SANTÉ DES SALARIÉS

L'Observatoire Entreprise et Santé Viaoice – Harmonie Mutuelle 2017 révèle que 85 % des dirigeants mènent des actions de santé au bénéfice des salariés, soit une hausse de 7 points par rapport à 2016. 82 % des dirigeants estiment que les actions de santé ont un impact sur la productivité et 76 % pensent qu'elles ont un impact sur la situation économique de l'entreprise. Ils sont également 82 % à juger ces actions santé et bien-être bénéfiques pour fidéliser leurs salariés et améliorer l'ambiance au travail.